

Conseil municipal du 13 novembre 2013

Compte rendu

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Lucien BATTANDIER, Ingrid MEUNIER, Alain COQUET, Lionel TAMAIN, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

MEMBRES ABSENTS :

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Ingrid MEUNIER

Intervention des membres de l'Association Passerelle 109

Sylvie DESALVO présente un bilan d'activité de l'association au 13 novembre ainsi que la situation financière.

L'association demande :

- que la baisse de la redevance accordée pour l'année 2013 soit maintenue en 2014.
- Une subvention de 1000 €.

Après que Sylvie DESALVO se soit retirée, le conseil municipal :

- Accepte que la réduction de la redevance accordée en 2013 soit maintenue en 2014
- Etudiera la demande de subvention lors du vote du budget 2014

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents :

- le compte rendu du conseil municipal du 30 septembre 2013

Travaux bâtiment COOP

Le conseil municipal :

- approuve le devis de la SARL LOUVET Frères sise à GREZOLLES (Loire) pour la création d'une chaufferie bois dans l'ex bâtiment COOP
- sollicite l'aide :
 - de la Région – subvention Biomasse Énergie
 - du Conseil Général de la Loire au titre des Énergies renouvelables Bois
 - une subvention exceptionnelle auprès du Ministre de l'Intérieur

Création d'une régie de recettes pour la borne relais camping-cars

Il est institué une régie de recettes pour l'encaissement des produits résultant de la borne relais camping-cars.

Madame Dominique MOUSSÉ est nommé régisseur titulaire et Monsieur Philippe CHAUX régisseur suppléant.

Approbation du nouveau périmètre du site Natura 2000 « Lignon, Vizézy, Anzon et leurs affluents »

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'émettre un avis sur le projet d'extension du périmètre du Site Natura 2000 « Lignon, Vizézy, Anzon et leurs affluents ».

Par 6 voix POUR et 4 voix CONTRE, le conseil municipal émet un AVIS FAVORABLE quant à ce projet.

Subventions aux associations hors communes et canton

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de :

- 100 € à l'association « Docteur Clown »
- 100 € à l'association France Alzheimer – antenne de Roanne
- 100 € à l'association JALMALV Roanne

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bombarde – rapport annuel 2012 prix et qualité du service

Le conseil municipal approuve le rapport 2012 sur la qualité et le prix de l'eau, établi par le Syndicat Intercommunal des eaux de la Bombarde.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait part du compte rendu des travaux réalisés sur la commune :
 - Façade de l'école réalisée par l'entreprise MCM
 - Peinture des portes de l'église réalisée par Olivier DI TOMMASO
 - Réfection de l'ancienne centrale électrique de Corbillon par les employés communaux
 - Dalle sous les arcades de la cure qui sera réalisée par les employés communaux
- Monsieur le Maire présente un devis pour la mise en place de lavabos dans les vestiaires du stade de foot. Après en avoir pris connaissance le conseil municipal décide qu'au vu du montant, une autre proposition sera demandée.
- Monsieur le Maire informe d'une réunion pour la mise en place des rythmes scolaires lundi 18 novembre à 20 h en présence des trois maires du RPI, de Christian DA SILVA coordinateur enfance jeunesse à la Communauté de commune, de Michel SAVATIER Président de l'ALSH des Pays d'Urfé, d'Amandine CUENCA directrice de l'ALSH des Pays d'Urfé, des parents d'élèves et des instituteurs.
- Il a été évoqué la mise à disposition au Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine du terrain communal situé à proximité de la salle des fêtes pour la culture de chanvre.
- Une Formation aux Premiers Secours pourrait être mise en place sur la commune. Des renseignements complémentaires vont être demandés.
- Monsieur le Maire fait part :
 - des remerciements de l'association « Le Relais Transport » pour la subvention de 100 € accordée en 2013
 - des remerciements de la famille LORON pour la composition offerte par la municipalité lors des obsèques d'Alice LORON
- Christine CHARRET fait part d'une demande pour la pose d'une serrure sur une porte de l'église au lieu d'une targette actuellement en place. Pour des problèmes de sécurité, les serrures doivent être équipées de boutons moletés à l'intérieur ; ce qui ne résoudrait pas le problème actuel.

Séance levée à 23 heures

Le Maire
Daniel PEROTTI